



Communiqué à la Presse

20 Mai 2019

La géothermie, l'énergie de demain dès aujourd'hui

Une JOURNÉE DE SENSIBILISATION A LA GEOTHERMIE aura lieu

Mardi 28 juin à Orléans au Réseau Canopé

Objectif : *Partager les connaissances, présenter les outils de gestion de projet et mettre en relation les acteurs régionaux pour dynamiser cette filière renouvelable.*

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), l'AFPG (Association Française des Professionnels de la Géothermie) et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) organisent depuis 2011 des Journées de sensibilisation à la géothermie à usage des secteurs « résidentiel collectif » et « tertiaire ». A l'occasion de ce tour de France de la géothermie qui a déjà donné lieu à plus d'une vingtaine de rencontres, les différents partenaires ainsi que la Région Centre-Val de Loire seront ravis de vous accueillir à **Orléans mardi 28 juin au Réseau Canopé**.

Plus d'informations sur le programme, les modalités d'inscription : <http://www.afpg.asso.fr/>

Ces journées d'information s'articulent autour d'interventions présentant :

- Les différentes techniques de la géothermie assistée par pompe à chaleur, en abordant d'une part les modes de captage (sur nappes aquifères, sur champs de sondes ou sur eaux usées) et d'autre part les besoins thermiques du bâtiment (dimensionnement d'une pompe à chaleur...);
- Le contexte et le potentiel géothermique régional ;
- Les points clés du montage des projets (juridique, réglementaire, financier,...) ;
- Les dispositifs d'accompagnement à la disposition des maîtres d'ouvrage et des professionnels ;
- Des exemples de réalisations à travers des témoignages.

Jalonnées de nombreux temps d'échanges, elles s'adressent à un large public : architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages, aménageurs et urbanistes, élus et techniciens des collectivités, organismes publics, représentants des secteurs industriels et agricoles et professionnels de la géothermie...

Elles ont pour objectif de rappeler les atouts de la géothermie :

- Une énergie renouvelable, permanente et faible émettrice de CO₂ ;
- Une énergie locale distribuée en proximité immédiate des usagers (bâtiments, réseaux de chaleur collectifs, valorisation agroalimentaire, centres aqualudiques, etc.) ;
- La capacité de produire du chaud et du froid ;
- Un impact visuel faible ou nul en exploitation ;
- Des coûts d'exploitation très bas.

Contacts Presse :

Maud Beraud : 02 38 24 17 59 maud.beraud@ademe.fr

Virginie Schmidlé-Bloch : 07 86 58 67 17 virginie.schmidle@afpg.asso.fr



A propos du BRGM

Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Le BRGM est le service géologique national français. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Ses principales missions sont de comprendre les phénomènes géologiques et les risques associés, de développer des méthodologies et des techniques nouvelles, de produire et de mettre à disposition les données et outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.

www.brgm.fr

A propos de l'ADEME

L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

www.ademe.fr

A propos de l'AFPG

Créée le 15 juin 2010 à Paris, l'AFPG compte une centaine d'adhérents représentatifs des métiers de la géothermie en France métropolitaine et dans les DOM : foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, gestionnaires de réseaux de chaleur, bureaux d'études, universités et organismes de recherche, fabricants de matériel, investisseurs...L'AFPG a pour rôle de promouvoir et d'accélérer le recours à la géothermie en France. Pour ce faire, elle mène des missions auprès des collectivités, des pouvoirs publics, des particuliers...Elle contribue ainsi à structurer la filière des professionnels français. www.afpg.asso.fr

Contacts Presse :

Maud Beraud : 02 38 24 17 59 maud.beraud@ademe.fr

Virginie Schmidlé-Bloch : 07 86 58 67 17 virginie.schmidle@afpg.asso.fr

La géothermie, un avenir énergétique à approfondir

PERFORMANTE



La géothermie est facilement exploitable à faible profondeur. Des techniques domestiques déjà éprouvées et répandues, comme les pompes à chaleur, permettent une exploitation simple et à fort rendement. Ces appareils produisent, en moyenne, quatre fois plus de chaleur qu'ils ne consomment d'électricité.

RÉGULIÈRE & DISPONIBLE



La géothermie est disponible 24h/24. Quelles que soient les conditions climatiques, elle offre une production stable. Conditionnée à une étude préalable du sous-sol, la géothermie est une solution énergétique envisageable partout sur le territoire national.

LOCALE



La géothermie, par nature, est consommée là où elle est produite. Elle a donc l'avantage de n'engendrer aucune perte d'énergie ni de pollution liées à son transport.

ÉCOLOGIQUE



La géothermie fait appel à des ressources renouvelables : les calories du sous-sol. Son mode d'exploitation n'engendre que peu d'émissions de gaz à effet de serre (CO₂...); les principales consommations d'électricité sont liées au fonctionnement des pompes hydrauliques et des pompes à chaleur. Et une fois terminé, un forage géothermique n'est plus visible et donc sans impact dans le paysage.